

AVIS DE CONVOCATION

DONNÉ À L'ASSEMBLÉE DES PAROISSIENS ET DES PAROISSIENNES DE LA PAROISSE DE ST-PAUL

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 50 de *la Loi sur les fabriques*, vous êtes convoqués à une assemblée des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse de St-Paul qui aura lieu :

**LE DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024
APRÈS LA MESSE DE 10 H
À L'ÉGLISE ST-PAUL**

Pour procéder à l'élection de deux (2) marguilliers ou marguillières sortant de charge le 31 décembre prochain :

- Monsieur Mario Crevier qui termine un remplacement de mandat (rééligible) ;
et
- Madame Denyse René de Cotret qui termine un remplacement de mandat (rééligible) ;

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
2. Secrétaire d'assemblée et d'élection.
3. Élection.
4. Présentation de la situation financière.
5. Questions et commentaires des paroissiennes et paroissiens.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la présente assemblée (assemblée du 24 novembre 2024).
7. Levée de l'assemblée.

Gatineau, secteur Aylmer, le 11 novembre 2024.



Lucie Schryer, présidente d'assemblée